

avec ivresse. (G. Sand.) Je sais plusieurs complaints et ballades BERRICHONNES qui n'ont plus ni rime ni raison. (G. Sand.)

— Agric. Se dit surtout des productions animales de ce pays : *Bœuf BERRICHON. Chaval BERRICHON. Mouton BERRICHON.*

— **Encycl.** *Moutons berrichons.* Le Berry a été de tout temps renommé pour la production du mouton, surtout à cause du nombre considérable d'animaux qu'il fournit. Autrefois, on divisait les *moutons berrichons* en fins, en mi-fins et en gros. On ne distingue aujourd'hui que deux types, le *mouton de Champagne* et celui de *Crevalant*. Nous dirons en même temps quelques mots du *mouton nivernais*, qui n'est, tout au plus, qu'une variété de celui du Berry.

— *Mouton de Champagne.* Il est ainsi appelé parce qu'on le trouve dans les plaines déboisées du Berry qui portent le nom de *Champagne*. Petit, à tête fine, presque toujours nu ainsi que les membres, il a une laine courte, douce et assez fine, dont les brins, en zigzags rapprochés, forment des mèches prismatiques et ondulées. Cette laine, qui a le caractère du mérinos, était jadis considérée comme de première beauté. Les gens de condition stipulaient dans les contrats de mariage qu'on donnerait à la future épouse une robe de drap de *fine laine du Berry*. (*Instituts consulaires de Jean Toubreau.*) Cette race a conservé ses qualités, même après le croisement avec des races à cet égard fort inférieures. Très-sobre et d'un engraissement facile, le *mouton de Champagne* ne fournit pas seulement de belle laine, il donne encore une viande excellente. On distingue dans le pays quatre variétés, dont les deux premières, le *mouton de Champagne commun* et le *mouton de Brion*, constituent le vrai type berrichon, ou, si l'on veut, le type barrois des marchands.

Le *mouton de Brion*, élevé aux environs de Brion et de Levroux, descend, dit-on, d'une race espagnole. Il est, en effet, le plus remarquable par la finesse du lainage, et un peu plus fort de taille; mais cette différence s'explique par la nature même du pays où il est élevé : il appartient en réalité au même type que le mouton des communes les moins fertiles.

On appelle *mouton de Bois-Chaud* celui qu'on élève du côté de Dun-le-Roi, aux environs de Châteauneuf, et dans les parties boisées des départements de l'Indre et du Cher. Les *moutons de la Brenne*, ordinairement mal soignés et habitant un pays marécageux, ont une laine plus grosse, sont plus petits, et présentent une certaine ressemblance avec le *petit marchois*. Ils appartiennent cependant au type de la Champagne.

— *Mouton de Crevalant.* Il est élevé au sud de Châteaurox, du côté de La Châtre, d'Argenton, et vendu, en général, aux foires de *Crevalant*, d'où lui est venu son nom. Cette sous-race berrichonne descend, assure-t-on, de la race anglaise de Dishley. Elle a la tête tantôt légèrement busquée, tantôt droite, souvent tachée, mouchetée et nue, ainsi que les jambes et quelquefois le dessous du cou. Le corps est long et très-fort, le garrot épais, la laine bien plus grasse et plus dure que celle des vrais berrichons.

Le *mouton de Crevalant* a une grande aptitude à prendre de la graisse; on l'emploie pour améliorer, au point de vue de la boucherie, les autres sous-races du pays. On ne cherche pas généralement à le rendre plus productif au point de vue du lainage, parce qu'on croit que le poids grossit la laine, et aussi parce que les cultivateurs qui achètent pour engraisser préfèrent les moutons à tête chauve et à ventre nu, comme prenant plus facilement la graisse.

— *Mouton nivernais.* Dans la partie septentrionale du département du Cher, la race berrichonne se modifie; elle devient traque et surtout laineuse; la toison est fermée sous le ventre et s'étend sur la tête jusqu'entre les oreilles : c'est alors le *mouton nivernais*, que l'on croise depuis un certain nombre d'années avec le mérinos. Ces croisements ont produit des méteils qui présentent une laine meilleure, mais aussi, le plus souvent, des formes moins régulières que le vrai type berrichon.

Comme tous les habitants des terres ingrates, le mouton du Berry émigre; il est engraisé dans les vallées plus fertiles qui traversent ou limitent la province; souvent même, il va dans les provinces voisines.

Après avoir essayé, non sans succès, d'améliorer la race berrichonne au point de vue du lainage par des croisements avec les mérinos, on cherche surtout maintenant à la perfectionner pour la boucherie. C'est dans ce but qu'on a employé les béliers anglais, le dishley, le new-kent, le southdown. Plus petits que les races anglaises, les méteils anglo-berrichons sont plus forts que les vrais berrichons; ils ont des formes qui laissent peu à désirer. Les descendants du béliers southdown ont, comme la race paternelle, les oreilles fines, la face et les jambes noires ou marquées de taches noires assez nombreuses; ceux du dishley ont de légères taches bleuâtres à la face et aux paupières, qui sont minces, délicates et comme transparentes; les produits du new-kent présentent à peu près les mêmes caractères. Sous le rapport de la laine, ces croisements n'ont pas eu partout les mêmes succès. Les méteils provenant des béliers dishley ou new-kent et des brebis à laine commune ont une toison très-rude, souvent cotonneuse, inférieure, en un mot, à celle des animaux indigènes. D'un autre côté, le southdown et le

dishley, croisés avec les brebis de Brion et les méteils-mérinos, ont donné de belles laines, et l'on a vu naguère au marché de Sceaux des moutons anglo-berrichons aussi remarquables par leurs mèches longues et douces que par leur corps bien fait et trapu.

— *Bœuf berrichon.* Nulle part, dans le Berry, l'espèce bovine ne présente les caractères d'une race particulière propre au pays qu'elle habite. Les riches herbages de Germigny, du côté de La Guerche, nourrissent quelques-unes des plus précieuses familles de la race charolaise. A l'extrémité opposée de la province, vers le Poitou et la Touraine, sont des bœufs qui, par leur taille moyenne, leur poil jaunâtre sur le dos, noir sur une partie de la tête, aux membres et à la queue, se rapprochent du poitevin.

Du côté du sud, les bœufs du Berry sont en général d'un noir mat teint, un peu ventrus, travaillant bien avec peu de nourriture : ils se mêlent avec la race de la Marche. Vers le nord et dans la Sologne, on trouve de petits animaux à corps trapu, très-bas, à ventre gros, à croupe étroite, à cuisses minces, à encolure grêle, à poil blanc, rouge, noir ou pie. Ces animaux, que l'on rencontre encore dans l'Orléanais, sont très-agiles, très-sobres et d'un bon rendement pour ce qu'ils consomment.

— *Cheval berrichon.* L'élevage du cheval, dans l'ancienne province du Berry, a d'abord été restreint aux plateaux calcaires compris entre le Cher et la Loire; il s'étend aujourd'hui dans tout le Berry, et se perfectionne à mesure que l'amélioration du sol et de l'agriculture fait des progrès. Se conformant à la nature de leurs terres, les cultivateurs s'occupent, les uns de la production, les autres de l'élevage des chevaux. Les contrées à vallées humides, les arrondissements de Saint-Amand, du Blanc, de La Châtre, et une partie de celui de Sancerre, entretiennent des juments poulinières, tandis que les environs de Bourges, d'Issoudun et de Châteaurox, dont les pâturages sont maigres et secs, achètent des poulains, les élèvent en les utilisant à des travaux agricoles, et les fournissent ensuite à quelques départements du sud et du sud-est.

On ne trouve pas de race bien déterminée dans le Berry. Les éleveurs achètent le plus souvent des poulains poitevins, qu'ils choisissent parmi ceux de la race propre aux diligences, mais sans s'arrêter à aucun caractère bien particulier, pas même à une couleur plutôt qu'à une autre. On voit par là qu'il serait difficile d'assigner des caractères aux chevaux berrichons. Seulement, on peut dire qu'en général ils présentent les formes raccourcies du cheval commun, plutôt que l'élégance et l'horizontalité du corps que l'on remarque sur les beaux percherons.

BERRIEN, bourg et comm. de France (Finistère), cant. d'Huelgoat, arrond. et à 40 kil. N.-E. de Châteaulin; pop. aggl. 82 hab. — pop. tot. 2,069 hab. Dans l'église, on remarque une curieuse tribune décorée de sculptures d'anges, de figures d'hommes et d'animaux.

BERRIER (Jean-François-Constant), littérateur français, né à Aire, en Artois, en 1766, mort à Paris en 1824. Il fut agent en chef des vivres dans les armées de Kellermann et de Schérer; plus tard, il entra dans l'entreprise des vivres Deventaux et Maubreuil; mais, dénoncé comme royaliste, il passa quelque temps en prison. La *Gazette de France* se l'attacha en 1814 comme traducteur des journaux anglais. Il a publié des odes de circonstance sous l'Empire, et plusieurs comédies-vaudevilles, entre autres : le *Mari confident*, représenté à l'Ambigu-Comique en 1820; l'*Epicurien malgré lui*, à la Porte-Saint-Martin en 1822; les *Deux Lucas*, à la Galté en 1823.

BERRINGTON (Joseph), historien anglais. V. BERRINGTON.

BERRIMAN (Guillaume), théologien anglais, né à Londres en 1688, mort en 1750. Fils d'un pharmacien, il devint recteur de Saint-André, puis membre du collège d'Eton en 1727. Très-versé dans les langues orientales et possédant une vaste érudition, Berriman s'acquit une grande réputation comme prédicateur, comme savant et comme écrivain correct. On a de lui de nombreux sermons, dont trois volumes parurent après sa mort sous le titre de : *Doctrines et devoirs du christianisme*; et des écrits de polémique sacrée, notamment sa *Revue par saisons de l'histoire des dogmes primitives de Whiston* (1709).

BERRIO (le licencié Gonralo Mateo de), né à Grenade vers 1554. Jurisconsulte célèbre et auteur de comédies qui furent représentées, mais qui ne sont pas parvenues jusqu'à nous, il a été vivement loué par Lope de Vega, Cervantes et d'autres auteurs du temps.

BERRUYER (Claude), jurisconsulte, avocat au parlement de Paris, né à Moulins en 1655, mort en 1735. Il quitta sa ville natale pour venir se faire inscrire au barreau de Paris, où il s'acquit une grande réputation par l'étendue et la solidité de ses connaissances juridiques. Ami du savant Eusèbe de Laurière, il publia avec lui une édition des *Traités de Duplessis sur la coutume de Paris*, et la *Bibliothèque des coutumes* (Paris, 1699, in-4°), ouvrage rempli de renseignements curieux sur l'histoire de la jurisprudence française, mais qui a perdu aujourd'hui de son intérêt par suite des changements accomplis dans notre jurisprudence. On lui doit également le *Recueil d'arrêts du parlement de Paris* (1690, 2 vol. in-fol.).

BERRUER (Pierre-François), sculpteur français, né à Paris en 1733, mort au Louvre en 1797. Il fut agrégé de l'Académie en 1764, nommé académicien en 1770, professeur suppléant en 1781 et titulaire en 1785. Il a exposé aux divers Salons qui ont eu lieu de 1771 à 1793. Diderot, dont on connaît le goût sévère, a loué l'élégance, le bon goût, les formes séduisantes des statues de *Sainte Hélène* (aujourd'hui dans l'église de Montreuil, près de Versailles) et de la *Fidélité*, exposées en 1771, et il a terminé son appréciation par ces mots : « M. Berruer me semble prétendre à devenir un grand homme, et je crois ses prétentions fondées. » Le pronostic du célèbre critique ne s'est pas réalisé. Berruer n'a pas pris rang parmi les grands maîtres, mais il est resté un artiste très-estimable. Parmi les ouvrages que l'on a de lui, nous citerons : deux bas-reliefs à l'Ecole de médecine de Paris, *Louis XV agréant le plan de cet édifice et la Théorie et la Pratique jurant d'être inséparables*; le buste de Destouches, à la Comédie-Française; celui de Gresset, à l'Académie d'Amiens, dont Berruer était membre; l'*Annonciation*, bas-relief de marbre, à la cathédrale de Chartres; la statue de la *Force*, au palais de justice de Bordeaux; les statues en pierre de *Thalie*, *Melpomène*, *Polymnie*, *Terpsichore*, et deux cariatides, la *Tragédie* et la *Comédie*, au théâtre de la même ville, etc.

BERRUGUETE (Alonso), célèbre sculpteur, peintre et architecte espagnol, né vers 1486, dans le bourg de Paredes de Nava, près de Valladolid, mort à Alcalá ou à Tolède en 1561. Il reçut les premières leçons de son père, Pedro Berruguete, peintre de Philippe I^{er}, qui travaillait dans la manière gothique. Il passa en Italie vers 1503, étudia à Florence sous la direction de Michel-Ange et copia le fameux carton de la *Guerre de Pise*, que cet illustre maître avait peint en concurrence avec Léonard de Vinci. En 1504, Berruguete suivit Michel-Ange à Rome et fut employé par lui aux travaux du Vatican. Après avoir appris à cette grande école les règles et la pratique des trois arts, il revint dans sa patrie, en 1520, nourri de fortes études et possédant un talent consommé. Il s'arrêta d'abord à Saragosse, où il exécuta, dans l'église de Santa-Engracia, un retable et le mausolée du vice-chancelier d'Aragon, don Antonio Agustín. Arrivé à Madrid, il fut bientôt distingué par Charles-Quint, qui le nomma son peintre et son sculpteur, et le fit plus tard son valet de chambre. Dès ce moment, Berruguete fut chargé des plus importants travaux. Comme architecte, il construisit, en totalité ou en partie, le vieil alcázar de Madrid, le nouveau palais de Grenade, le Pardo, le palais de l'archevêque de Tolède à Alcalá, la cathédrale de Cuenca, etc. Ses ouvrages de sculpture sont surtout nombreux à Tolède : en 1539, il fut chargé par le chapitre de cette ville de sculpter, en compagnie de Philippe de Bourgogne, les soixante stalles du chœur de la cathédrale et celle de l'archevêque-primate; il fit seul cette dernière, où il représenta la *Transfiguration*. En fait de peinture, il n'a guère exécuté que des retables : les plus remarquables se voient dans les églises de Tolède, de Valladolid et de Salamanque. Le musée royal de Madrid n'a pas de tableaux de cet artiste. Parmi les autres musées d'Europe, il n'y a guère que celui de Berlin qui ait de lui une *Assomption*. « La peinture de Berruguete est froide et sèche, mais terminée et expressive, dit M. Viardot. Du reste, la savante correction de son dessin, et sa connaissance approfondie des procédés de la peinture à l'huile, encore peu répandue en Espagne, lui donnaient une influence considérable; elles le plaçaient, dans son pays, au premier rang des maîtres de l'art. C'est surtout dans la sculpture qu'il mérita pleinement cet éloge; c'est là que brillent la grandeur des formes, la noblesse des caractères, la science anatomique et la vigueur de modelé d'un digne élève de Michel-Ange. » Berruguete acquit par son travail une fortune considérable. En 1559, il acheta de Philippe II la seigneurie du bourg de la Ventosa, qui est restée dans sa famille jusqu'à la fin du siècle dernier. — Son fils unique, Alonso BERRUGUETE Y PEREDA, qu'on appelle *Berruguete le Jeune*, l'aïda dans ses derniers ouvrages de sculpture, et termina le mausolée du cardinal de Tavera, qui est dans l'hôpital de Saint-Jean-Baptiste, à Tolède. En parlant de ce chef-d'œuvre, auquel le vieux Berruguete travaillait encore avant de mourir, à l'âge de plus de quatre-vingts ans, Théophile Gautier a dit : « La terre cuite la plus souple et la plus facile n'a pas plus de liberté et de mollesse; ce n'est pas sculpté, c'est pétri ! »

BERRUYER, ÈRE s. (bê-ru-i-è, i-è-re). Habitant du Berry : *A différentes époques, les BERRUYERS ont prouvé par leur valeur qu'ils n'avaient pas dégénéré de ces Gaulois qui opposèrent à César une si longue et si glorieuse résistance.* (A. Hugo.)

— adj. Qui appartient, qui a rapport au Berry ou à ses habitants : *On craignait, en recevant ce phénix BERRUYER, de ne pas dire des choses assez spirituelles.* (Balz.) *Ce nom se trouve mêlé aux grands événements de l'histoire BERRUYERE.* (Balz.)

— Loc. fam. *Mouton du Berry*, Personne d'un caractère très-doux. Se dit par une double allusion à la douceur du caractère des Berrichons et aux moutons estimés que produit leur pays. « *Etre marqué sur le nez comme*

les moutons du Berry, Avoir une tache, une cicatrice, une blessure sur le nez. Les propriétaires de moutons, dans le Berry, mettent leur marque sur le nez de ces animaux.

BERRUYER (Joseph-Isaac), jésuite, né à Rouen en 1681, mort en 1758. Il est l'auteur de la fameuse *Histoire du peuple de Dieu* (1728), remplie de détails choquants et où l'histoire sacrée est revêtue de toutes les couleurs des romans du jour. C'est ainsi que les patriarches sont transformés en Céladons, leurs femmes en Astrées, et que leurs aventures offrent souvent des peintures indécentes. L'admirable simplicité des livres saints disparaît dans un fatras de prétendus enjolivements, ridicules ou inconvenants. Il y est dit qu'à l'air aisé dont Dieu fait les miracles on voit bien qu'ils coulent de source; le Seigneur fait assaut d'esprit avec la Samaritaine; la sainte Vierge dit que c'est bien de l'honneur à elle d'être désignée mère d'un Dieu, etc. Cet ouvrage fut censuré par plusieurs assemblées du clergé, par la Sorbonne et par les papes Benoît XIV et Clément XIII, et donna lieu à un déluge d'écrits pour ou contre. Mais les jésuites le soutinrent ouvertement, et les éditions et traductions s'en multiplièrent dans une proportion considérable, donnant au nom du P. Berruyer une célébrité bien au-dessus de son mérite réel. En 1826, une édition corrigée de cet ouvrage a été donnée par les directeurs du séminaire de Besançon.

BERRUYER (Jean-François), général, né à Lyon en 1737, mort en 1804. Enrôlé en 1753 comme soldat au régiment d'Aumont, il assista au siège de Mahon, servit dans la guerre de Sept ans, et fut nommé officier sur le champ de bataille, à Souest, après avoir arrêté avec soixante hommes une colonne ennemie. Dans cette affaire, il avait reçu six coups de sabre, et un coup de feu. De nouveaux services dans la suite de cette guerre lui valurent le grade de capitaine. Il se distingua plus tard dans les campagnes de Corse, et devint colonel de carabiniers. A l'époque de la Révolution, c'était un des vieux soldats de l'ancienne armée. Il fut nommé lieutenant général en 1792 et chargé du commandement des troupes du camp sous Paris. Le 21 janvier 1793, jour de l'exécution de Louis XVI, il commandait les troupes de la division, et il avait sous ses ordres Santerre, commandant général de la garde nationale; en sa qualité de général en chef, ce fut lui qui donna l'ordre, que Santerre dut transmettre, d'exécuter le roulement de tambours qui empêcha le roi de parler au peuple. On peut voir, à ce sujet, une notice de M. Louis Combes publiée dans l'*Amateur d'autographes* du 1^{er} octobre 1863. A l'article SANTERRI, nous nous aiderons de cette notice pour traiter la question dans tous ses détails, car on sait que cette fameuse batterie de tambours est généralement attribuée au célèbre brasseur. Berruyer, probablement, avait reçu des ordres supérieurs à cet égard. Des rumeurs sinistres, des bruits de complots, d'enlèvement, circulaient avec persistance depuis quelques jours. D'ailleurs, les tambours battaient avant que Louis XVI montât sur l'échafaud; ils battaient la marche pour l'entrée et le placement des troupes sur la place de la Révolution, et ils ne s'arrêtèrent un instant que sur l'invitation du roi. Suivant quelques versions (*Mémoires de Lombard*, de Langres, et *Quotidienne* du 27 janvier 1827), Berruyer aurait dit aux commissaires du conseil exécutif, après l'exécution : « Savez-vous qu'il a voulu parler au peuple; que cet imbécile de Santerre a perdu la tête et laissait faire, et que, si je n'avais pas commandé un roulement de tambours pour étouffer la voix du tyran, je ne sais ce qu'il serait arrivé. » Ces paroles ont bien l'air d'avoir été inventées après coup, d'abord parce qu'on n'en trouve nulle trace dans les pièces du temps, ensuite parce que le cas où Louis XVI voudrait parler au peuple avait dû être prévu, comme le prouvent les vingt tambours rangés devant l'échafaud; en dernier lieu, parce qu'il est trop évident, pour qui connaît les détails de l'exécution, qu'il ne serait rien arrivé, quand même le roi eût continué de parler au peuple, ou plutôt à la force armée qui remplissait la place. Quoi qu'il en soit, il est à peu près certain que c'est Berruyer qui fit donner l'ordre aux tambours de recommencer à battre, et il est très-probable qu'il se conformait ainsi à des ordres supérieurs.

Peu de temps après, Berruyer fut envoyé en Vendée, où il éprouva plusieurs échecs, notamment à Saumur, où il fut blessé. Suspendu de ses fonctions, il fut employé depuis comme inspecteur des armées des Alpes et d'Italie, et nommé par le Directoire commandant de l'Hôtel des Invalides (1796), place qu'il conserva jusqu'à sa mort. C'était un brave soldat, mais un médiocre général.

BERRY, ancienne province de France, forme aujourd'hui les départements du Cher et de l'Indre et une partie de ceux de la Creuse, de la Nièvre et de l'Allier; bornée au N. par l'Orléanais, à l'E. par le Nivernais et le Bourbonnais, au S. par la Marche et à l'O. par la Touraine et le Poitou; longueur, 160 kil. sur 120 kil. de large; superficie, 1,433,686 hect. Capitale, Bourges; villes principales : Vierzon, Sancerre, Châteaurox, Issoudun, Le Blanc, Saint-Aignan, etc. Arrosé par la Loire, l'Indre et le Cher, le territoire du Berry est peu fertile, peu boisé, salonneux et couvert de bruyères; bons pâturages, nombreux bétail;